

## Questions de l'artisanat à l'adresse des candidats aux élections municipales 2020

---

### **1. Quelle connaissance avez-vous du tissu artisanal de la commune et de la Communauté de Communes ?**

Il y a environ 5000 entreprises artisanales (+ 100/an) et elles se répartissent dans les domaines suivants :

- Alimentation : 12%, Bâtiment : 41%, Production : 10%, Services : 34%

Ces entreprises emploient environ 8000 salariés (+ 300/an).

### **2. A votre avis, quels sont les besoins des entreprises artisanales ?**

Des employés qualifiés, des capacités de trésorerie, et des moyens de financement pour leurs investissements et leurs développements.

### **3. Quels engagements et orientations prenez-vous pour le soutien de l'artisanat et du commerce de proximité sur la création, la reprise et le développement des entreprises ?**

- Agir pour les petits commerçants, les artisans, les petites et moyennes entreprises, au lieu d'être livrés à une concurrence sans pitié, doivent devenir des acteurs essentiels de l'économie et de la vie locales. Leur contribution à la création de nombreux emplois stables, décents, non-délocalisables, devrait être soutenue par tous les moyens à la disposition de la Ville et de la Métropole : investissements, subventions, conseils techniques et juridiques, marchés publics, droit de préemption urbain, locaux à loyer modéré...

- En partenariat avec La Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Tours Métropole Val de Loire devrait accroître les moyens pour le FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce).

### **4. Quelle politique comptez-vous mener sur le développement des grandes surfaces commerciales ?**

S'opposer, dans la Métropole et la ville de Tours, à toute nouvelle implantation de grandes surfaces, d'enseignes "malbouffe", de magasins liés aux multinationales, et en réduire, au contraire, progressivement le nombre au profit de zones d'activités coopératives, et de pôles pour le commerce et l'artisanat.

### **5. Quelle politique de soutien aux métiers d'art envisagez-vous ?**

En collaboration avec La Chambre des Métiers et de l'artisanat et La Région, La Métropole pourrait créer des pépinières pour l'artisanat d'art. La Métropole, la Ville et les autres collectivités locales devraient créer de nouveaux événements pour promouvoir l'artisanat d'art local auprès des tourangeaux et des touristes.

---

## ***6. Comment pensez-vous soutenir la transition numérique et environnementale des entreprises artisanales ?***

La Métropole et les autres collectivités locales avec l'appui de La Chambre des Métiers et de l'artisanat, pourraient initier un plan d'accompagnement numérique pour les artisans et les commerçants.

Concernant la transition environnementale, il faudrait développer un plan Métropolitain de gestion des déchets, d'utilisation de produits écologiques et de produits bio locaux, d'économie des flux d'énergies et de transports.

## ***7. En tant que Maire et/ou élu communautaire, quelles relations de travail et de partenariat envisagez-vous avec la Chambre de Métiers ?***

Nous serons des élus qui associeront La Chambre des métiers à toutes les politiques pour l'artisanat de la Ville et de la Métropole de Tours.

## ***8. Tours Cité de la Gastronomie ! Quel avenir ? Quelle politique ? Quels engagements organisationnels et financiers prenez-vous pour qu'elle existe en tant que telle ?***

La Cité de la Gastronomie devrait être installée au-dessus des Halles de Tours. Les artisans des Halles proposent déjà des produits locaux de grande qualité et ils pourraient ainsi être davantage valorisés. Dans les étages des Halles, des espaces pourraient être consacrés à l'information interactive sur les produits de Touraine et des restaurants pourraient proposer une gastronomie exclusivement locale. Nous arrêterons donc le projet d'affairisme urbanistique des promoteurs pour des logements de haut standing et nous associerons les artisans et les commerçants à la rénovation des Halles.

## ***9. Quels engagements financiers proposez-vous pour le soutien à l'artisanat ?***

Lorsque nous serons élus, nous ferons un audit des finances locales afin de dégager des marges de manœuvres et nous arrêterons les aides et les subventions à des grandes entreprises qui ne respectent pas les normes sociales et écologiques. Notre priorité sera de favoriser les services publics en régies, les associations, les commerçants et les artisans car ce sont eux qui valorisent notre territoire, créent des emplois non délocalisables, et apportent des services de proximité aux habitants de Tours et de la Métropole.

Claude Bourdin

Pour C'est au Tour(s) du Peuple 2020

---